

référence : IA00003266

Aire d'étude : Callac
Auteur(s) : maître d'oeuvre inconnu
Cadastre : 1955 A 9
Commune : Calanhel
Coord. Lambert : 0169900 ; 1100300
Copyright : © Inventaire général, 1968
Couverture : toit à longs pans ; pignon ; croupe
Date bordereau : 1974
Date d'enquête : 1968
Date mise à jour : 1993/10/14
Date Mistral : 1987 AVANT
Date protection : édifice non protégé MH
Date(s) : 1778
Dénomination : chapelle
Département : 22
Dossier : individuel
Etude : inventaire fondamental
Historique : Existence probable d' un édifice antérieur : baie du pignon nord remployée et fontaine datée 1717 ; édifice daté 1778
Implantation : isolé
INSEE : 22024
Justif. datation : porte la date
Lieu-dit : Saint-Maur
Localisation : Bretagne ; 22 ; Calanhel
Microfiche : MICROFICHE (3/3 B12) ; MICROFICHE (1/3 D5) ; MICROFICHE (1/1 A8)
Microfiche Cemap : 0220011802121 ; 0220011604051 ; 0220042301081
Murs gros-oeuvre : granite
Parties : enclos
Plan : plan symétrique
REFERENCE : IA00003266
Région : Bretagne
sauvegarde Ref. : 00003266
Siècle : 4e quart 18e siècle
Siècle bis : 18e s.
Statut propriété : propriété de la commune
Titre courant : Chapelle Saint-Maur
Toiture matériau : ardoise
Vocable : Saint-Maur
Zone Lambert : Lambert1

22
n° département

CALANHEL
commune



SAINT MAUR
lieu-dit

adresse

0410

GUINGAMP
arrondissement

CALLAC
canton

édifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'œuvre

EGLISE DITE CHAPELLE

SAINT MAUR

IA 0000 3266

Coordonnées. LAMBERT1

X = 16990

Y = 10030

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1955

section : A

parcelle : 9

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: PLAN SYMETRIQUE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON, CROUPE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EXISTENCE PROBABLE D'UN EDIFICE ANTERIEUR: BAIE DU PIGNON NORD REMPLOYEE ET FONTAINE DATEE 1717; EDIFICE DATE 1778

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE ANTERIEUR

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Cf. Note de Synthèse et Annexe

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTION

En 1803, la chapelle subit des réparations sans que l'on en connaisse les détails. En 1856, le pavé est défectueux (Cf. A. E. enquête de 1803, rapport de 1856).

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

(Cf. Photo n° 1, 2).

La chapelle est située en pleine campagne, près d'une ferme en bordure de route ; elle est peu visible de loin. Elle occupe un placître clôturé, ouvert au Sud. Un chemin à l'Est en contrebas mène à une fontaine à 200 m de la chapelle (Cf. Sous-Dossier).

2 - MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

Granit ; ardoise.

Les parements externes sont en moyen appareil régulier, excepté pour la partie supérieure du pignon Ouest en appareil plus petit et moins régulier, et des pignons Nord et Sud en moellons irréguliers (Cf. Photos n° 8, 9).

Les rampants à crossettes saillantes sont faits de pierres assisées et taillées en sifflet, sauf au pignon Nord.

Les parements internes sont crépis.

Le sol est couvert de dalles de granit régulières (Cf. Photo n° 3) dessinant une allée axiale sur trois rangs de dalles disposées longitudinalement, alors que de part et d'autre les pierres sont disposées transversalement. A la croisée, un motif carré, en diagonale, comprenant neuf carreaux, s'inscrit dans un carré dans le prolongement de l'allée axiale de la nef. Le dallage du chœur est légèrement surélevé.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES ET ELEVATIONS INTERIEURES

Parti Général, plan, coupes

Chapelle en croix latine orientée, de petites dimensions (20 m x 12,50 m hors oeuvre, y compris la sacristie). Le vaisseau longitudinal unique terminé par un chevet polygonal aveugle est recoupé à même hauteur par un transept à deux bras symétriques moins larges que lui.

Les deux vaisseaux sont couverts d'une charpente lambrissée en plein cintre.

Le mur Ouest est plus épais pour soutenir un petit clocheton.

Le chœur liturgique empiète légèrement sur le transept.

L'accès se fait par un portail axial occidental et deux portes en vis à vis sur les faces Nord et Sud de la nef. Une porte au chevet donne accès à la sacristie construite dans l'axe de la chapelle, à un niveau légèrement plus bas (Cf. Relévés graphiques et photos n° 3, 6, 9).

Elévations Intérieures

Nef : façade occidentale

(Cf. Photo n° 3).

Le pignon est ouvert d'une porte axiale en plein cintre ; au Nord un bénitier encastré et sculpté d'une tête à chevelure bouclée stylisée (Cf Photo n° 10).

Le mur s'ouvre par une porte rectangulaire décalée à l'Ouest et par une fenêtre en plein cintre, ébrasée, à appui en glacis. Un bénitier semi-circulaire est encastré à l'Est de la porte.

Mur Nord

Elévation identique.

Transept

(Cf. Photos n° 4 et 5).

Les murs Est et Ouest de chaque bras de transept sont aveugles.

Le pignon Sud est ouvert d'une fenêtre en plein cintre, à appui en glacis ; l'ébrasement est concave sur le cintre et droit sur les piedroits. La fenêtre du pignon Nord est en arc brisé, à ébrasement concave et appui en talus ; les piedroits portent encore les montants d'un réseau de pierre disparu.

Choeur

(Cf. Photo n° 6).

Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre en plein cintre, ébrasée, à appui en glacis ; une console est encastrée à l'Est de la fenêtre.

L'élévation du mur Nord est identique.

La face orientale du choeur, à trois pans, s'ouvre par une porte axiale en plein cintre donnant accès à la sacristie ; les deux pans latéraux sont moins larges ; ils portent tous deux une console ; le pan Sud comporte en outre une crédence rectangulaire à linteau mouluré d'une accolade.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Ouest

(Cf. Photo n° 7).

La façade est symétrique et aveugle ; elle comprend une porte axiale surmontée d'un fronton interrompu par une petite niche, et un clocheton au nu du pignon.

- La porte est en anse de panier à clef pendante, à arc extradossé en harpe ; l'encadrement est dégagé par un cavet.

- Au-dessus, comprises entre deux corniches moulurées d'un talon et un bandeau très saillant, deux grosses pierres portent une inscription (Cf. Annexes). Sur la corniche supérieure prennent appui les rampants saillants d'un fronton triangulaire interrompu par une petite niche à linteau mouluré d'une accolade.

- le clocheton

La souche rectangulaire interromp les rampants ; elle est couronnée par une corniche en talon qui porte la chambre de cloche ajourée sur toute sa hauteur par deux baies rectangulaires sur les faces Ouest et Est et par deux petites ouvertures carrées sur les faces Nord et Sud ; la chambre de cloche est couronnée par une corniche en talon supportant un petit dôme percé de quatre petites ouvertures circulaires, aux points cardinaux, amorti par quatre petites colonnettes adossées portant un tronc de cône et une boule, où est plantée une croix métallique.

Façade Sud

(Cf. Photo n° 8).

Le mur Sud de la nef, sur lequel court une corniche de bois, est ouvert d'une porte rectangulaire à linteau et piedsroits moulurés d'un tore et d'une fenêtre en plein cintre ébrasée et feuillurée, à appui en glacis.

Les faces Est et Ouest du bras de transept sont aveugles et dépourvus de corniche ; le pignon Sudest ouvert d'une fenêtre en plein cintre, à ébrasement concave sur le cintre, plat sur les piedsroits ;

l'appui en glacis.

Le mur Sud du chœur est ouvert d'une fenêtre en plein cintre, ébrasée, à appui en glacis.

Facade Nord

(Cf. Photo n° 9)

Identique à l'exception de la fenêtre du bras du transept qui est en arc brisé à ébrasement concave et appui en glacis, avec contre les piedsroits, les montants d'un réseau de pierre disparu. L'angle Nord-Ouest du bras de transept est chanfreiné.

Le chevet

La sacristie occupe toute la largeur du pan central ; les pans latéraux sont aveugles, ainsi que les murs Nord et Sud de la sacristie qui est ouverte sur sa face Est par une fenêtre rectangulaire.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toiture à deux versants et croupe polygonale au chevet , pénétrée légèrement par le toit à deux versants et à croupe droite de la sacristie ; la couverture est en ardoise.

La charpente du vaisseau longitudinal compte neuf fermes à entrain retroussé et poinçon ; le contreventement est assuré par des goussets.

Le lambris retombe sur des sablières (cf Elev. Int.). Le

lambris du vaisseau longitudinal est en arc en segment ; il est ouvert d'une trappe contre le pignon Ouest.

Le lambris du transept est en arc elliptique.

A la croisée, la pénétration des deux vaisseaux forme une voûte d'arêtes, lesquelles sont soulignées par une nervure ; l'about du poinçon est mouluré ; le chevet est couvert de trois pans de lambris. A chaque ferme correspond une nervure transversale, moulurée d'un tore.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

La sacristie

De plan carré. Le plafond est lambrissé en arc en segment. Les murs Nord et Sud sont aveugles ; le mur Est est ouvert d'une fenêtre rectangulaire à piedroits ébrasés ; l'accès se fait par une porte rectangulaire à l'Ouest, donnant dans le chœur.

Le sol est en dalles de granit.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

L'édifice actuel daté de 1778, est d'une grande unité de plan et d'élévation. Seul l'anachronisme d'une baie en arc brisé sur le pignon Nord du transept fait penser à un réemploi. Ceci est d'autant plus probable que l'existence de la fontaine en 1717 indique la présence d'un édifice religieux antérieur à celui-ci, dont on a réemployé très certainement les matériaux pour la construction de l'édifice actuel en plus de la baie du transept.

Petite chapelle rurale d'un type très répandu, à rapprocher de la chapelle Saint-Isidore en Mael-Pestivien.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. E. Saint-Brieuc 27 Août 1856, rapport de l'Abbé Baccini sur les chapelles du doyenné de Callac.

Enquête de 1803 faite par les desservants.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

ABGALL et PEYRON .- Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Diocèse Quimper. Léon. Bull. Comm. dioc. Archit. Archéol. T IV (1904), pp. 279-304.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1939-1941, 3 vol. in 8° et suppl.

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.-
Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949,
in 8°, 91 p.

V - ANNEXE

MARQUE ET INSCRIPTION

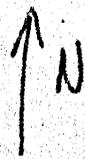
Façade occidentale de la chapelle

R. A. FLOY RECTEUR. Y. LE CAM CURE 1778

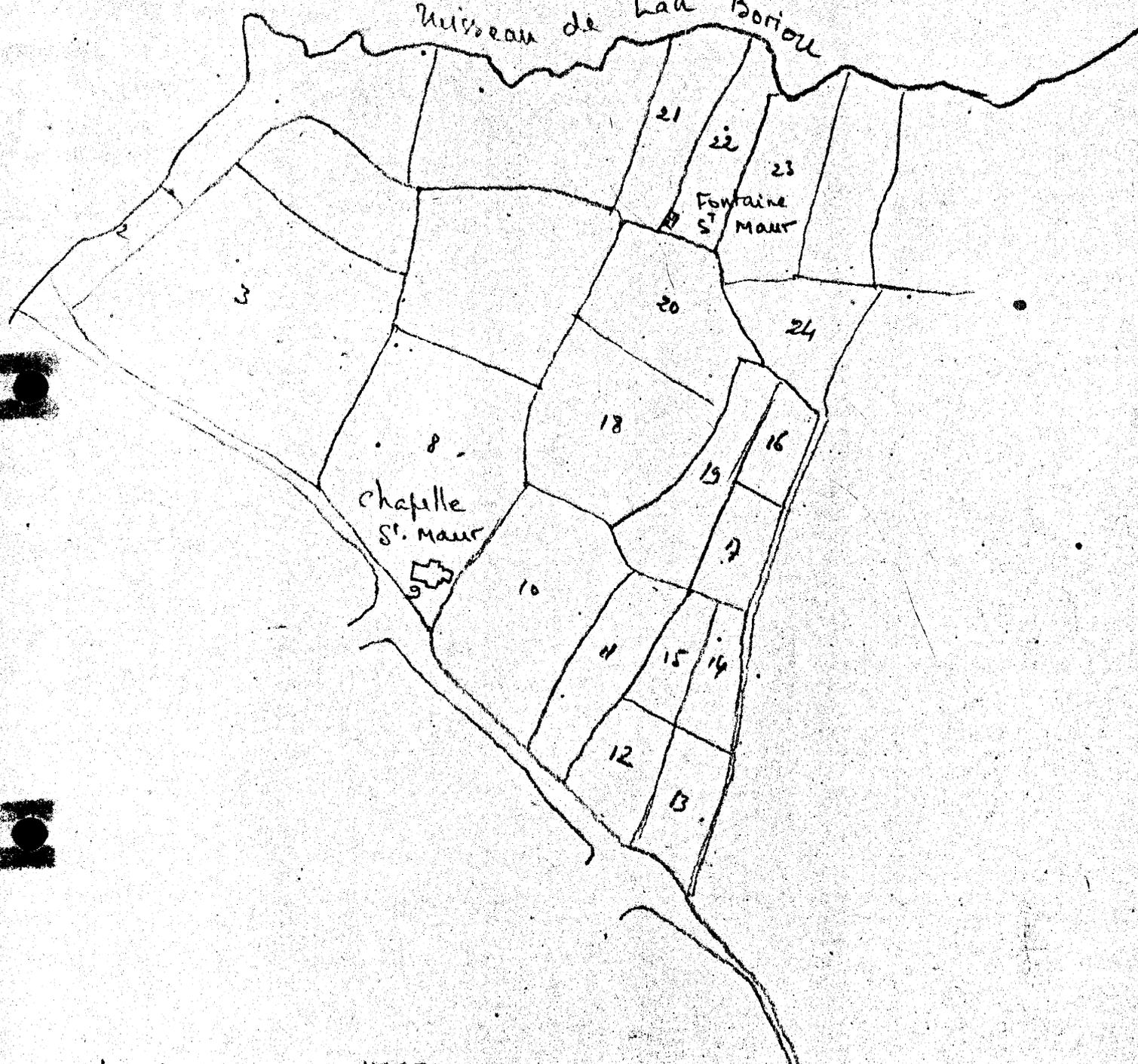
Fontaine

Une pierre datée 1717

Commune de Plougonver



Ruisseau de Lau Porion



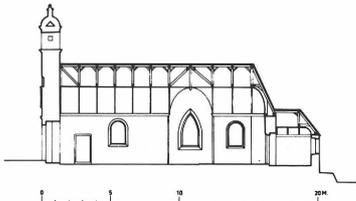
Calanhel 1833
Cadastré ancien (Sd)
Section A de Calanhel
1^{re} feuille
Echelle 1/2500

Cadastré 1955,
à échelle.
chapelle: parcelle -
fontaine: parcelle n° 6.

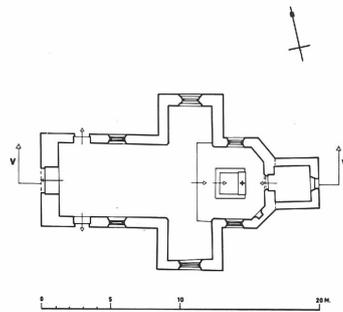
TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1) Plan
- 2) Coupe longitudinale

		1
	CALANHEL.	Côtes du Nord
	Chapelle Saint Maur	
A. Carre	Chart.	1888



COUPE VV



CALANHEL 22

FONTAINE SAINT MAUR

Plan

Cliché DAGORN

76.22.61 P

		1
	CALANHEL	Côtes du Nord
	Fontaine Saint Maur	
	A. Chaari - A. Corre	1968

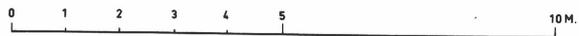
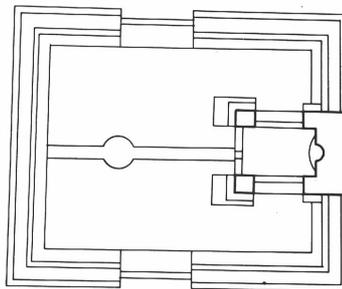


TABLE DES ILLUSTRATIONS. PHOTOGRAPHIQUESARCHITECTURE

- Vue aérienne prise du Nord	71.22.780 V
- Vue aérienne prise du Sud	71.22.90 V
I - Vue de situation Sud	68.22.I725 V
2 - Vue de situation Nord-Est	68.22.I724 V
3 - Vue de la nef vers l'Ouest	68.22.I727 V
4 - Vue du bras Sud du transept	68.22.I729 V
5 - Vue du bras Nord du transept	68.22.I728 V
6 - Vue intérieure vers l'Est	68.22.I726 V
7 - Façade Ouest	68.22.I721 V
8 - Façade Sud	68.22.I722 V
9 - Vue Nord-Ouest	68.22.I723 V
10- Détail du bénitier, mur Ouest	68.22.I736 V

MOBILIER

II- Christ en croix	68.22.I735 V
I2- Statue de Sainte femme	68.22.I730 V
I3- Statue de Saint Maur	68.22.I731 V
I4- Statue de St Nicolas	68.22.I734 V
I5- Statue de St Augustin (?), vue de face	68.22.I732 V
I6- " " " vue de trois-quarts	010 V 2097
I7- " " " vue du revers	68.22.I733 V
I8- Détail du bénitier. Mur Ouest	71.22.266 V

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1 -	Vue aérienne	71.22.91 VR
2 -	Reproduction A.D. d'Ille et Vilaine 7 Fb I32	69.22.I38I V
3 -	Vue générale Sud-Est	68.22.I737 V
4 -	Pignon Sud de l'édicule	68.22.I738 V
5 -	Toiture de l'édicule	68.22.I739 V
6 -	Culet de la niche	68.22.I740 V

CALANHEL 22

CHAPELLE SAINT MAUR

Vue de situation
prise du Nord-Est

Cliché 3° G.A.L.A.T

71.22.780 VR



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue de situation Sud

Cliché DAGORN

68.22.I725 V



CALANHEL 22

CHAPELLE SAINT MAUR

Vue de situation
prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T.

7I.22.90 VR



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vuè de situation Nord-Est

Cliché DAGORN

68.22.I724 V



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I722 V



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I723 V



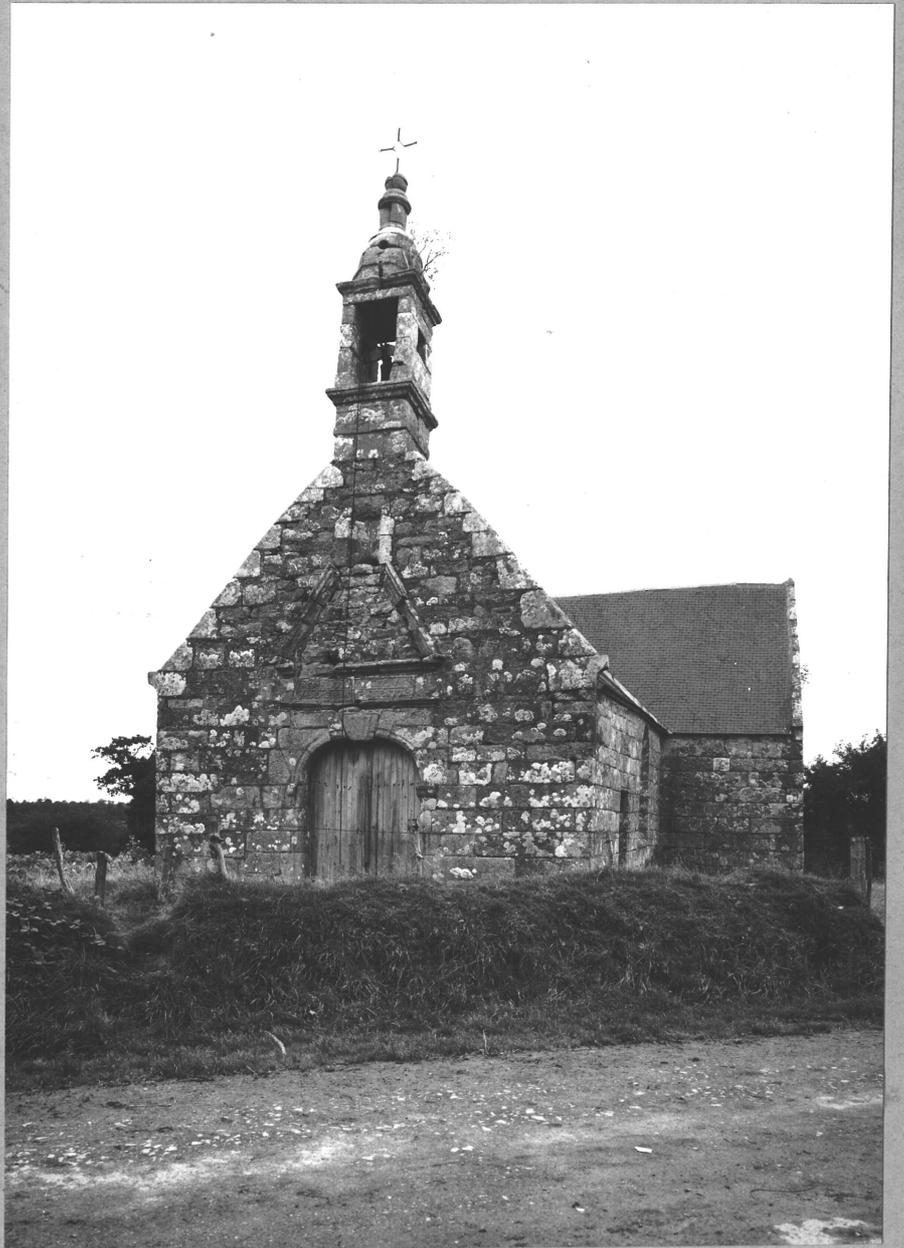
CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Façade Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I72I V



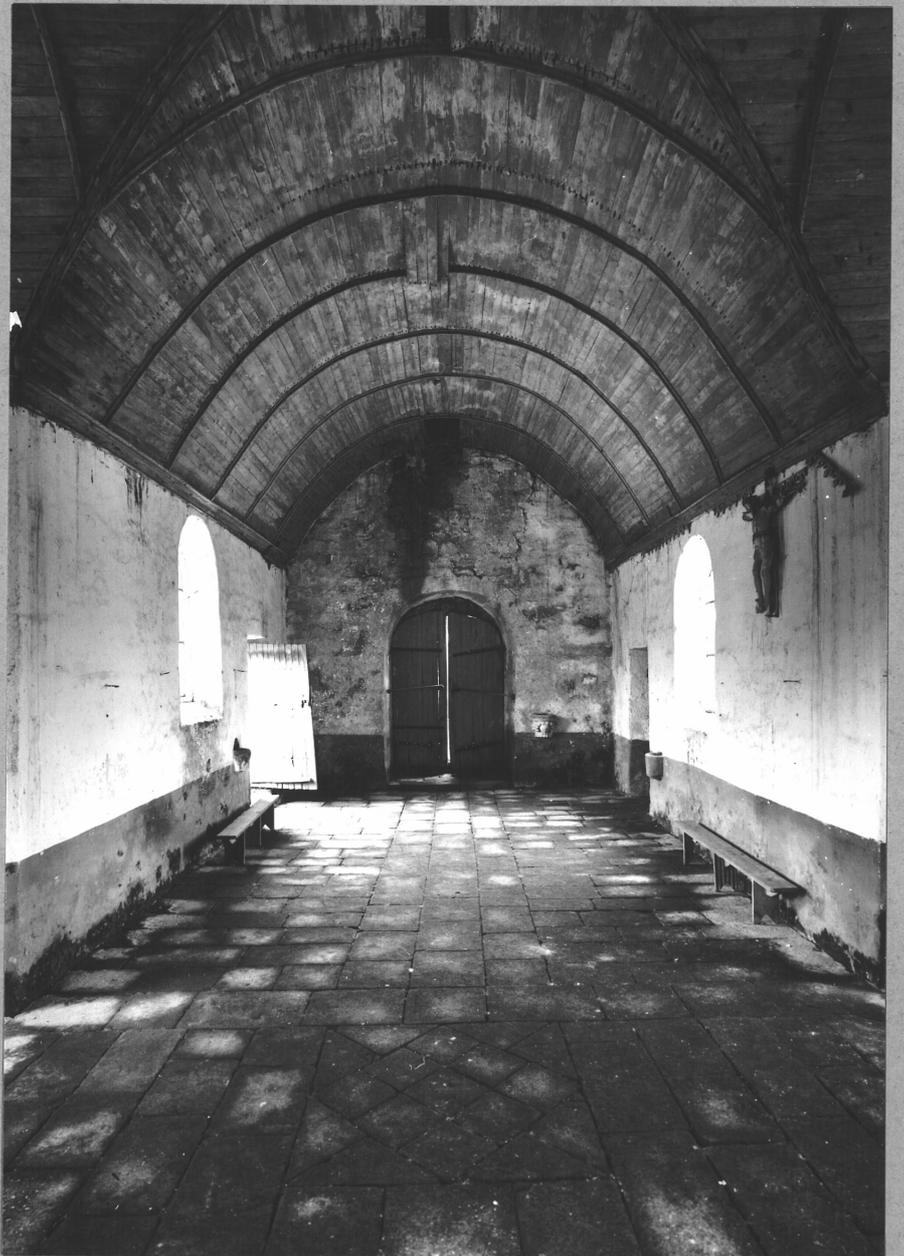
CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue de la Nef
vers l'Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I727 V



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue du bras Sud du transept

Cliché DAGORN

68.22.I729 V



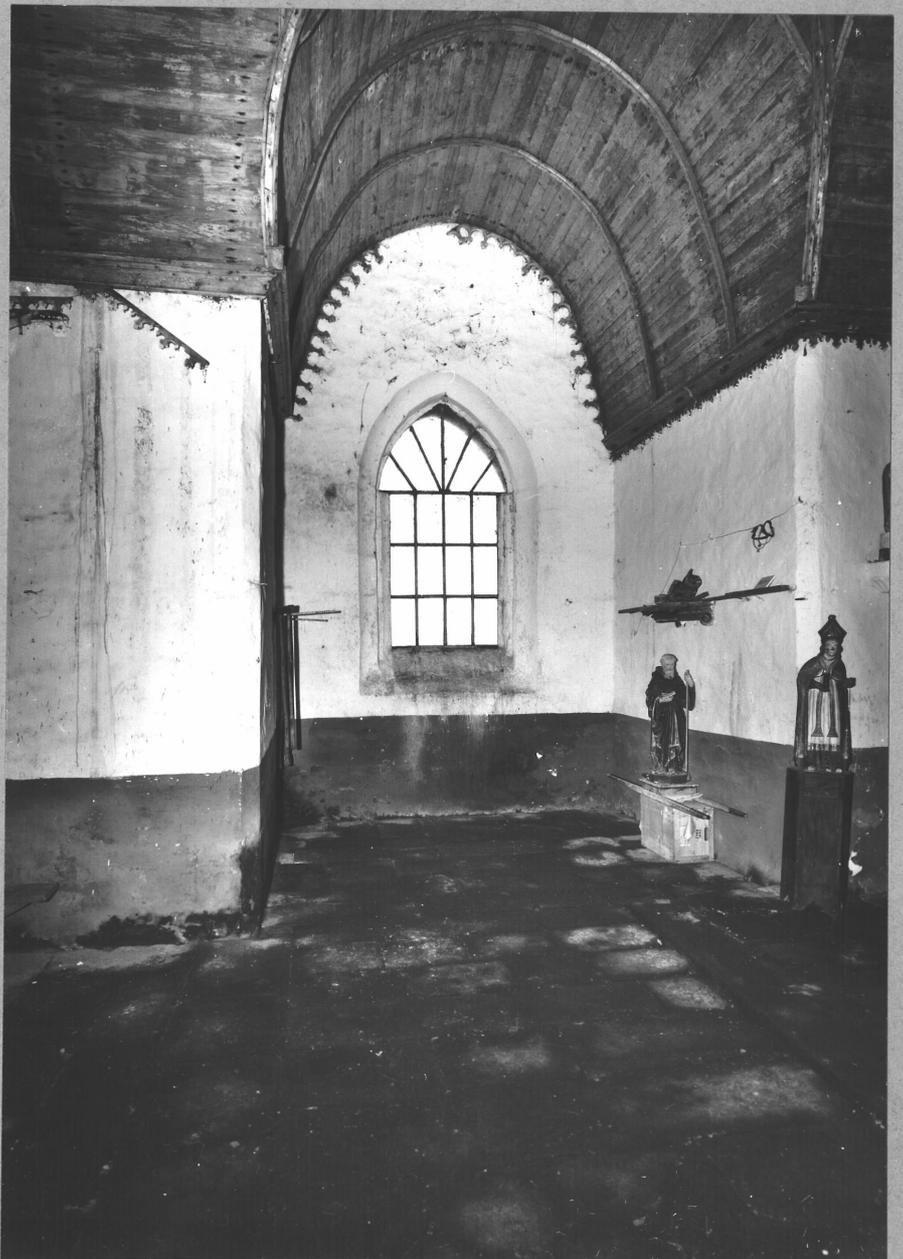
CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue du bras Nord du transept

Cliché DAGORN

68.22.I728 V



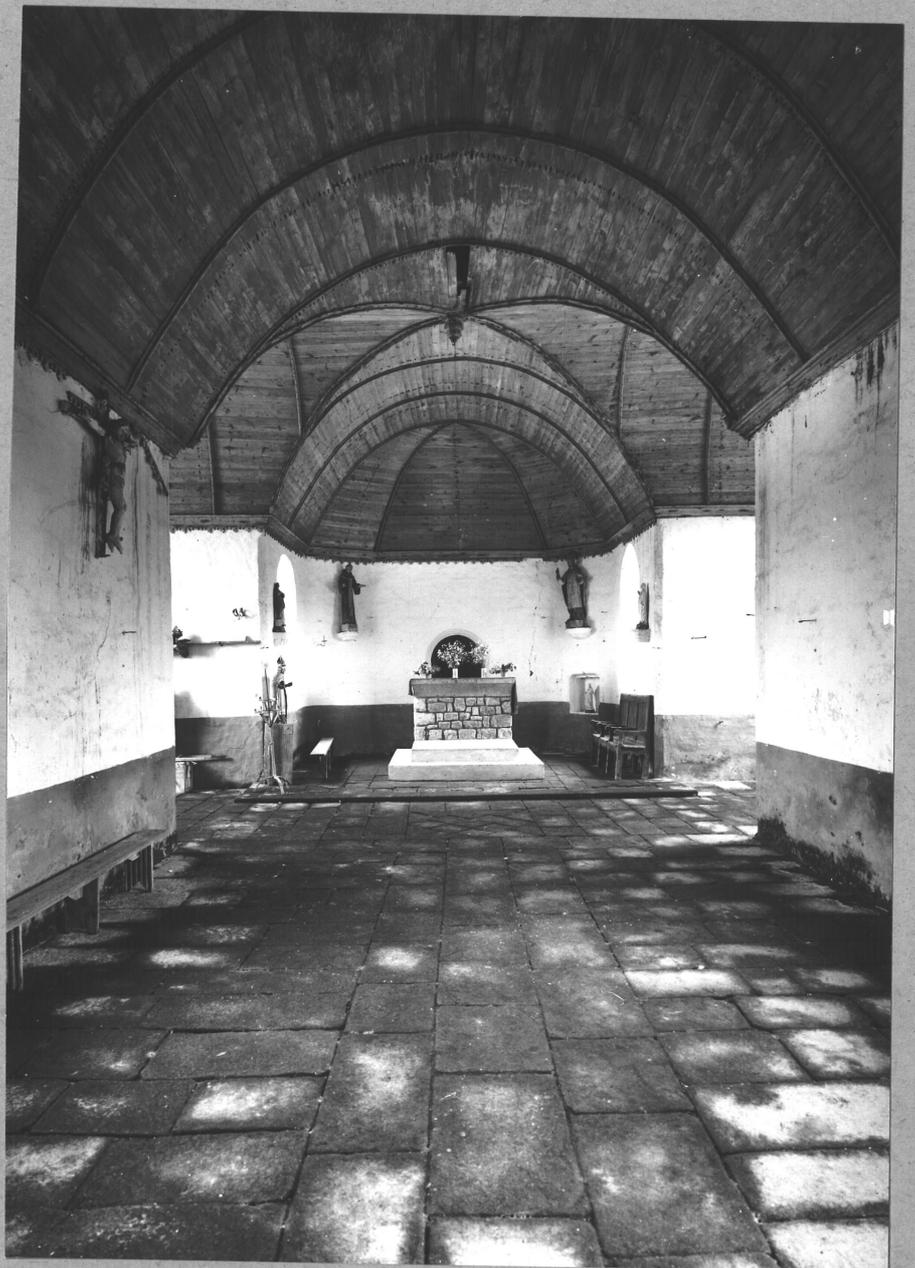
CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Vue intérieure vers l'Est

Cliché DAGORN

68.22.I726 V



CALANHEL 22

CHAPELLE ST MAUR

Culot du mur Ouest
de la Nef

Cliché DAGORN

68.22.I736 V



CALANHEL 22

CHAPELLE SAINT MAUR

Bénitier du Mur Ouest

Cliché ARTUR

7I.22.266 V

